

Les garanties complémentaires proposées :

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité d'adhérer individuellement à des garanties complémentaires par notre intermédiaire.

Garantie	Formule B Garantie 1 ★	Formule C Garantie 2 ★	Formule D Garantie Renforcée « Spécial Invalidité »	Franchise
Décès	Garanties de base + 25 %	Garanties de base + 50 %	NEANT	NEANT
Invalidité permanente	Garanties de base +25 %	Garanties de base + 50 %	A compter d'un taux d'invalidité de 33%, le capital de référence est porté à : 120 000€.	NEANT
Indemnités journalières* en cas d'interruption d'activité	20 € / jour, indemnisation au maximum pendant 365 jours	24 € / jour, indemnisation au maximum pendant 365 jours	NEANT	21 jours
TARIFS (TTC)	40 € / an	80 € / an	21 € / an	

Garantie	Formule E Garantie Arrêt de jeu niveau 1	Formule F Garantie Arrêt de jeu niveau 2	Formule G Garantie Arrêt de jeu niveau 3	Formule H Garantie Arrêt de jeu niveau 4	Franchise
Indemnités journalières* en cas d'interruption d'activité	8 € / jour, indemnisation au maximum pendant 365 jours	12,50 € / jour, indemnisation au maximum pendant 365 jours	16 € / jour, indemnisation au maximum pendant 365 jours	23 € / jour, indemnisation au maximum pendant 365 jours	4 jours
TARIFS (TTC)	22 € / an	35 € / an	44 € / an	56 € / an	

*Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires

Formule retenue :

Signature de l'adhérent :

En signant ce document, l'adhérent déclare avoir pris connaissance du document d'information sur le produit d'assurance et de la notice d'information de la Police N°AU184747 détaillant les garanties souscrites par la Ligue Méditerranée de Football auprès de l'Assureur au bénéfice des personnes physiques licenciés de la Ligue Méditerranée de Football qui vous a été remise lors de la prise de

